

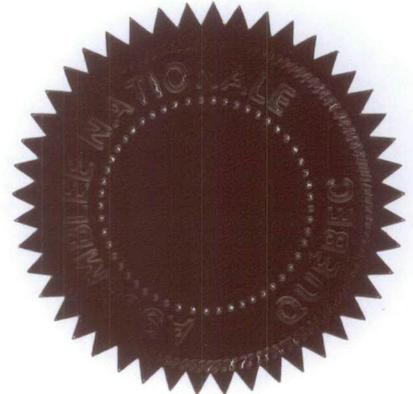


TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE - DEUXIÈME SESSION

Commission des institutions

PROCÈS-VERBAL

Séance du 14 juin 2006



Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 25,
*Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels
et d'autres dispositions législatives*

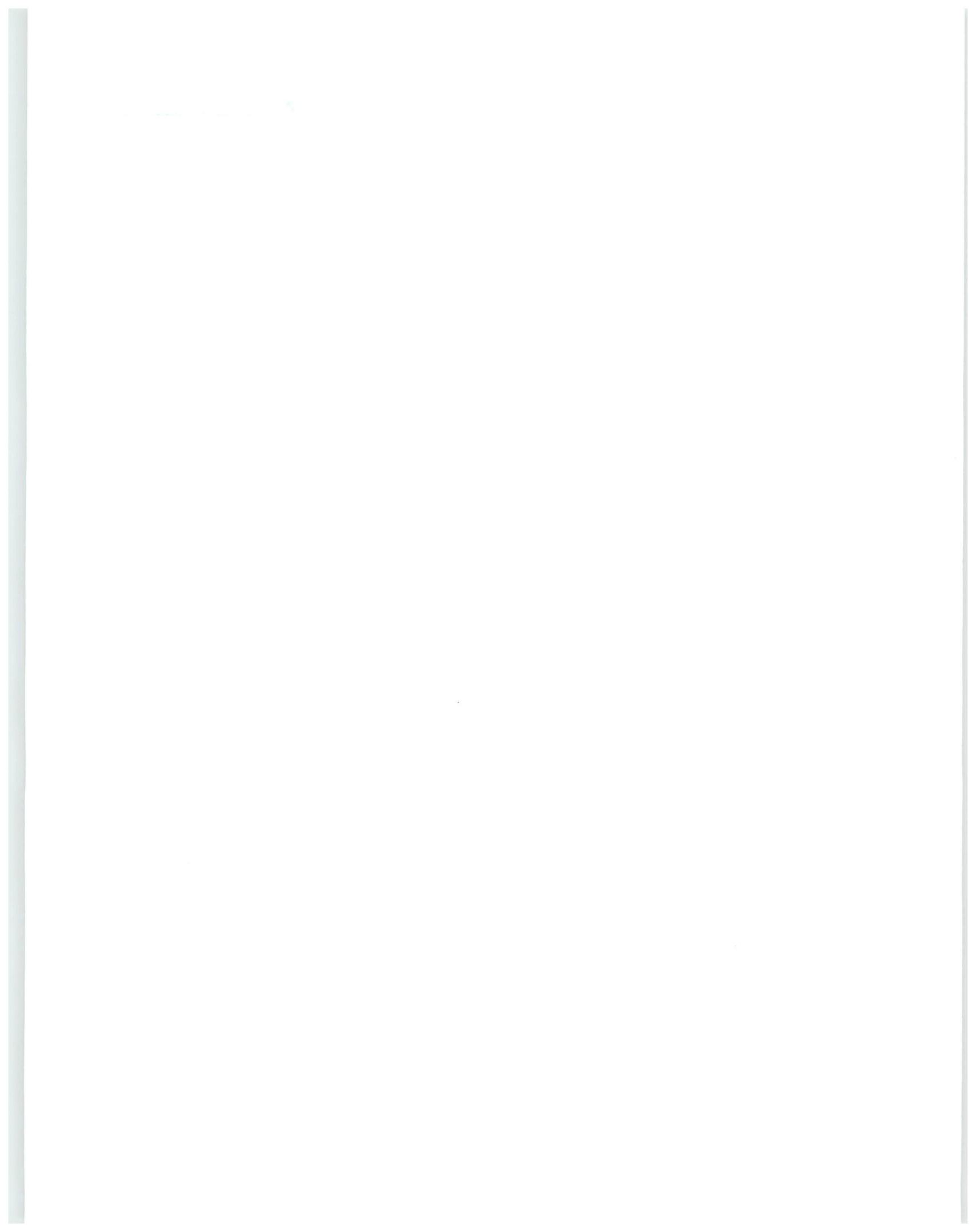
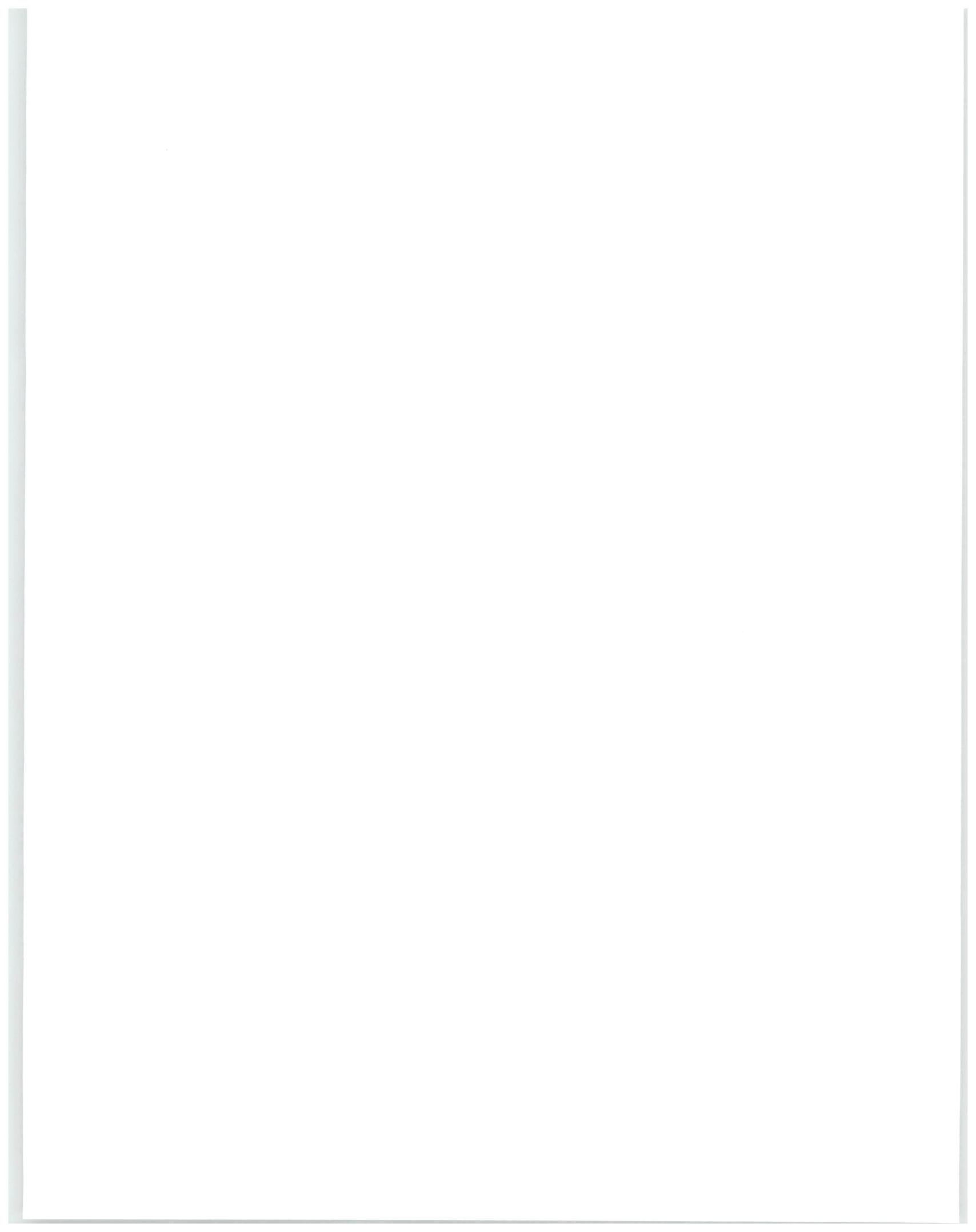


TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 14 JUIN 2006.....	1
ORGANISATION DES TRAVAUX	2
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS.....	3
Association des familles de personnes assassinées ou disparues	3
Association québécoise plaidoyer-victimes (AQPV).....	3
Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale	3
Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS).....	4
Regroupement des innocentes victimes du crime organisé.....	4
Barreau du Québec	4
Réseau des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC).....	5
REMARQUES FINALES	5

ANNEXES

- I. Ordre du jour
- II. Liste des organismes qui ont été entendus
- III. Mémoire de l'organisme qui n'a pas été entendu
- IV. Liste des documents déposés



PROCÈS-VERBAL

Commission des institutions

Séance du 14 juin 2006

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 125, *Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels et d'autres dispositions législatives*. (Ordre de l'Assemblée, le 9 juin 2006)

Membres présents :

- M. Descoteaux (Groulx), vice-président de la Commission
- M. Bédard (Chicoutimi), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice, en remplacement de M. Turp (Mercier)
- M. Blackburn (Roberval)
- Mme Caron (Terrebonne) en remplacement de M. Valois (Joliette)
- Mme Charest (Matane)
- M. Cholette (Hull)
- M. Marcoux (Vaudreuil), ministre de la Justice
- M. Marsan (Robert-Baldwin)
- Mme Roy (Lotbinière) en remplacement de M. Dumont (Rivière-du-Loup)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues :

- M. Pierre-Hugues Boisvenu, président

De l'Association québécoise plaidoyer-victimes :

- Mme Arlène Gaudreault, présidente

Du Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale :

- Mme Rolande Clément, présidente
- Mme Louise Riendeau, conseillère

Du Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) :

Mme Carole Tremblay, porte-parole, Regroupement des CALACS

Mme Anny Roy, porte-parole, CALACS de Trois-Rivières

Du Regroupement des innocentes victimes du crime organisé :

Mme Michèle Forcier, présidente

Du Barreau du Québec :

M^e Marc Sauvé, directeur du service de recherche

M^e Janick Perreault

M^e Éric Cloutier

Du Réseau des Centres d'aide pour les victimes d'actes criminels (CAVAC) :

Mme Martine Lévesque, directrice générale, CAVAC de la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches

La Commission se réunit à 11 h 39 sous la présidence de M. Descoteaux (Groulx), vice-président de la Commission.

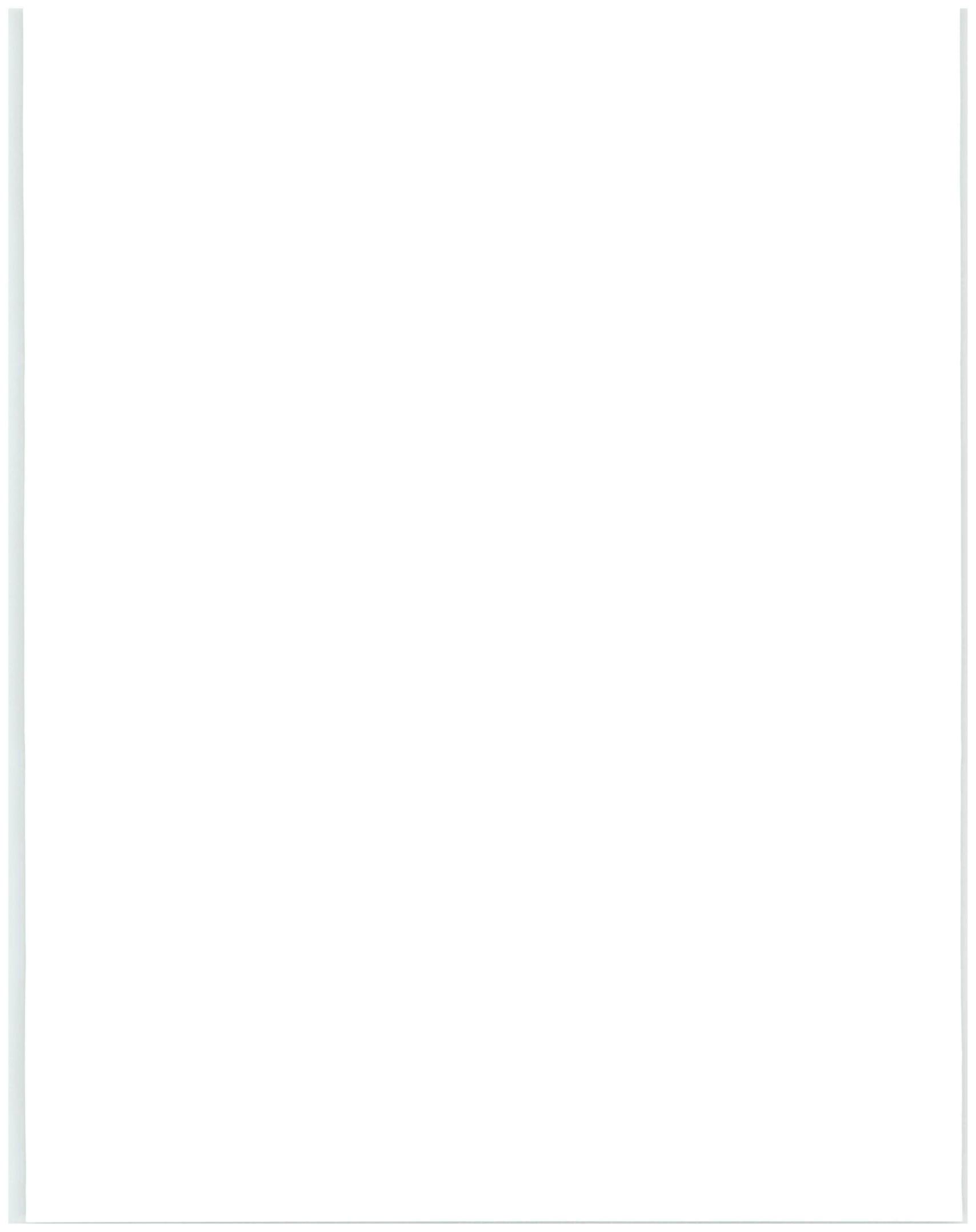
ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour (annexe I).

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Marcoux (Vaudreuil), M. Bédard (Chicoutimi) et Mme Roy (Lotbinière) formulent des remarques préliminaires.



AUDITIONS

Association des familles de personnes assassinées ou disparues

À 12 h 02, la Commission entend l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues.

M. Boisvenu présente le mémoire de l'organisme.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et M. Boisvenu.

À 13 h 05, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 09, la Commission reprend ses travaux.

AUDITIONS (suite)

Association québécoise plaidoyer-victimes (AQPV)

À 15 h 09, la Commission entend l'Association québécoise plaidoyer-victimes (AQPV).

Mme Gaudreault fait une présentation.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et Mme Gaudreault.

La Commission reprend ses travaux après 19 minutes de suspension.

Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale

À 16 h 22, la Commission entend le Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale.

Mesdames Clément et Riendeau font une présentation.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et Mme Riendeau.

Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS)

À 17 h 02, la Commission entend le Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS).

Mesdames Tremblay et Roy font une présentation.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentantes de l'organisme.

Regroupement des innocentes victimes du crime organisé

À 17 h 50, la Commission entend le Regroupement des innocentes victimes du crime organisé.

Mme Forcier présente le mémoire de l'organisme.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et Mme Forcier.

Avec la permission de M. le président, Mme Forcier dépose le document coté CI-51 (annexe IV).

À 18 h 26, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 20 heures.

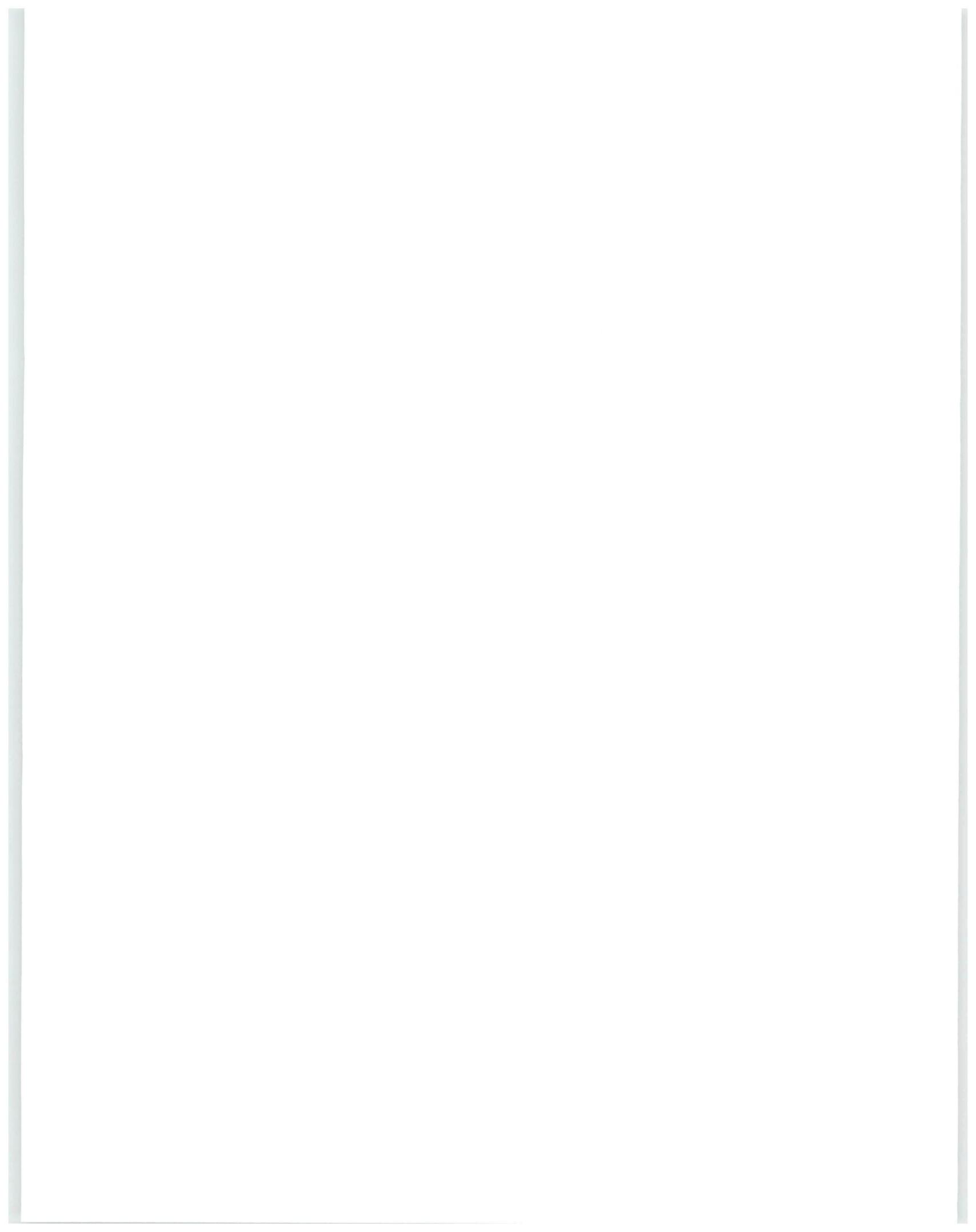
AUDITIONS (suite)

À 20 h 13, la Commission reprend ses travaux.

Barreau du Québec

À 20 h 14, la Commission entend le Barreau du Québec.

M^e Sauv , M^e Perreault et M^e Cloutier font une pr sentation.



Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

Réseau des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)

À 20 h 53, la Commission entend le Réseau des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC).

Mme Lévesque présente le mémoire de l'organisme.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et Mme Lévesque.

M. le président procède au dépôt du mémoire du Protecteur du citoyen qui n'a pas été entendu (annexe III).

REMARQUES FINALES

M. Bédard (Chicoutimi), Mme Charest (Matane), Mme Caron (Terrebonne) et M. Marcoux (Vaudreuil) formulent des remarques finales.

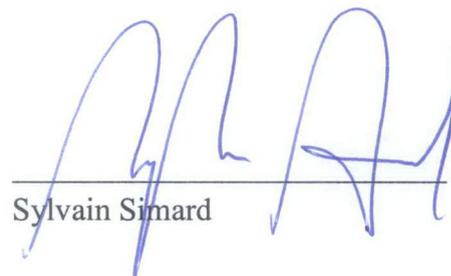
À 22 h 14, la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le présidente de la Commission,



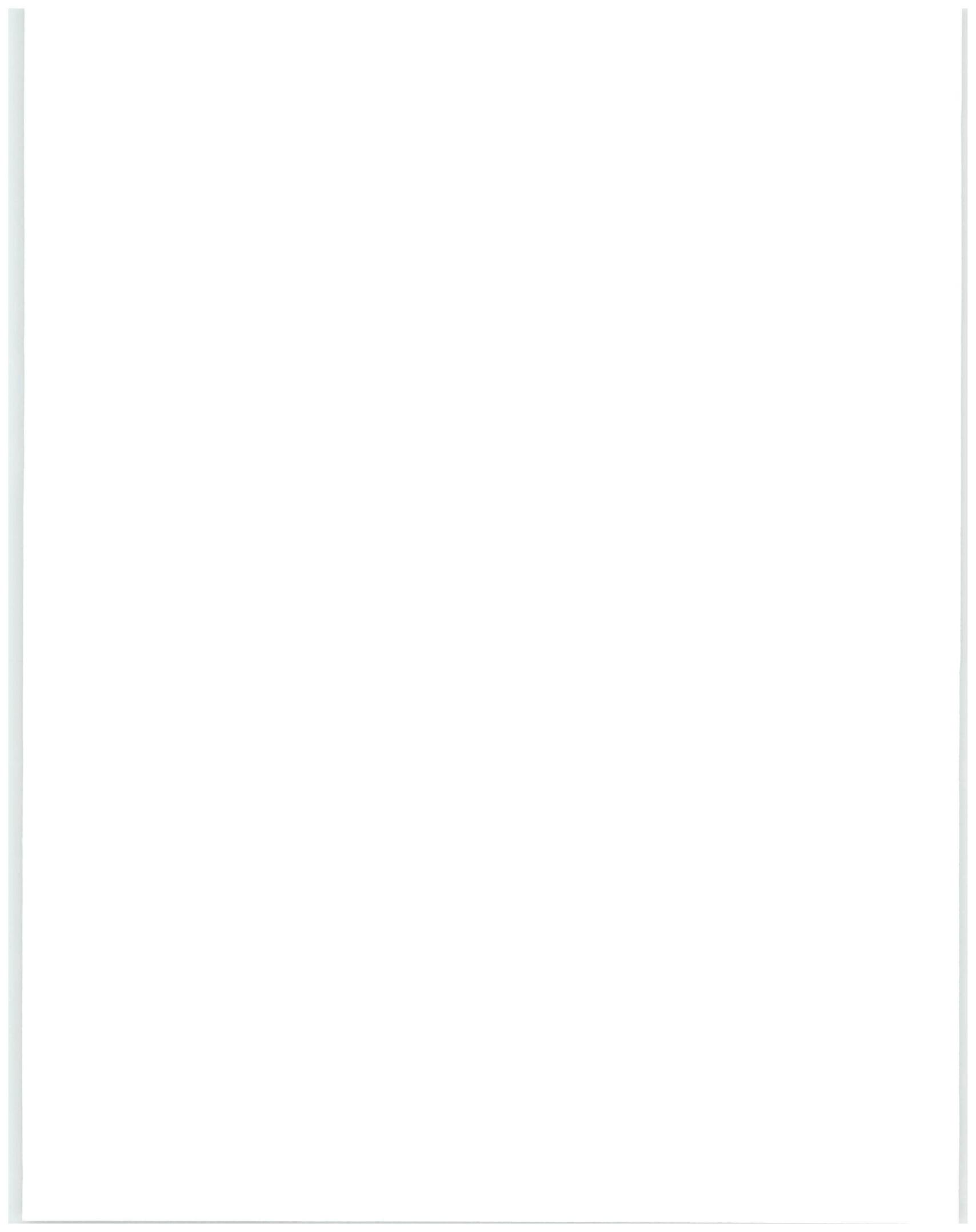
Louis Breault



Sylvain Simard

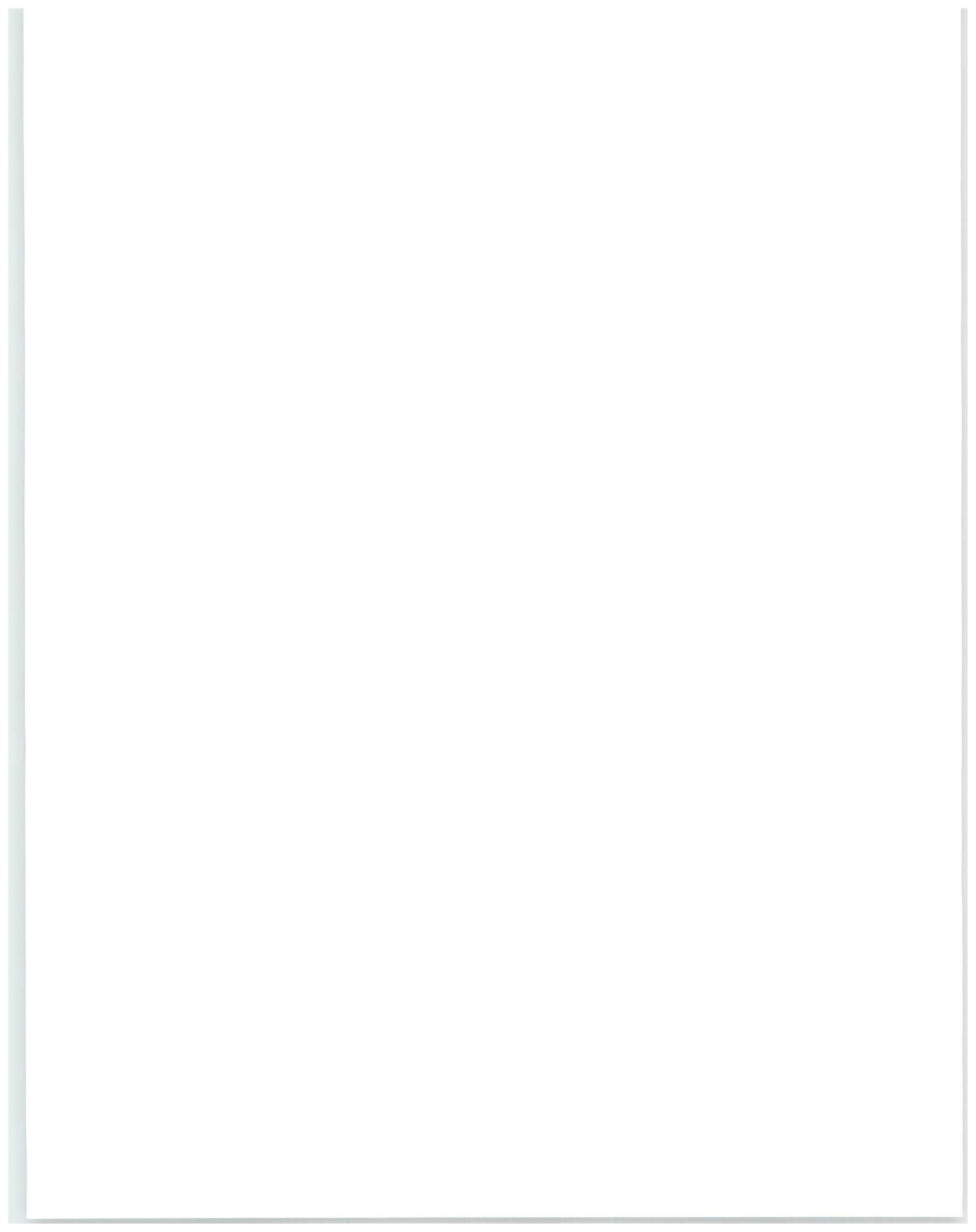
LB/cv

Québec, le 14 juin 1006



ANNEXE I

Ordre du jour





COMMISSION DES INSTITUTIONS

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 25,
*Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes
criminels et d'autres dispositions législatives*

Le mercredi 14 juin 2006

Salle Louis-Hippolyte-Lafontaine

ORDRE DU JOUR

*Après les affaires
courantes, vers*

11 h 00

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

11 h 30

ASSOCIATION DES FAMILLES DE PERSONNES ASSASSINÉES
OU DISPARUES

Représentée par : M. Pierre-Hugues Boisvenu, président
Mme Isabelle Nemey, membre du conseil d'administration et
responsable du dossier des libérations conditionnelles
Mme Claire Falardeau, responsable de l'antenne de Québec

12 h 15

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE PLAIDOYER-VICTIMES

Représentée par : Mme Arlène Gaudreault, présidente

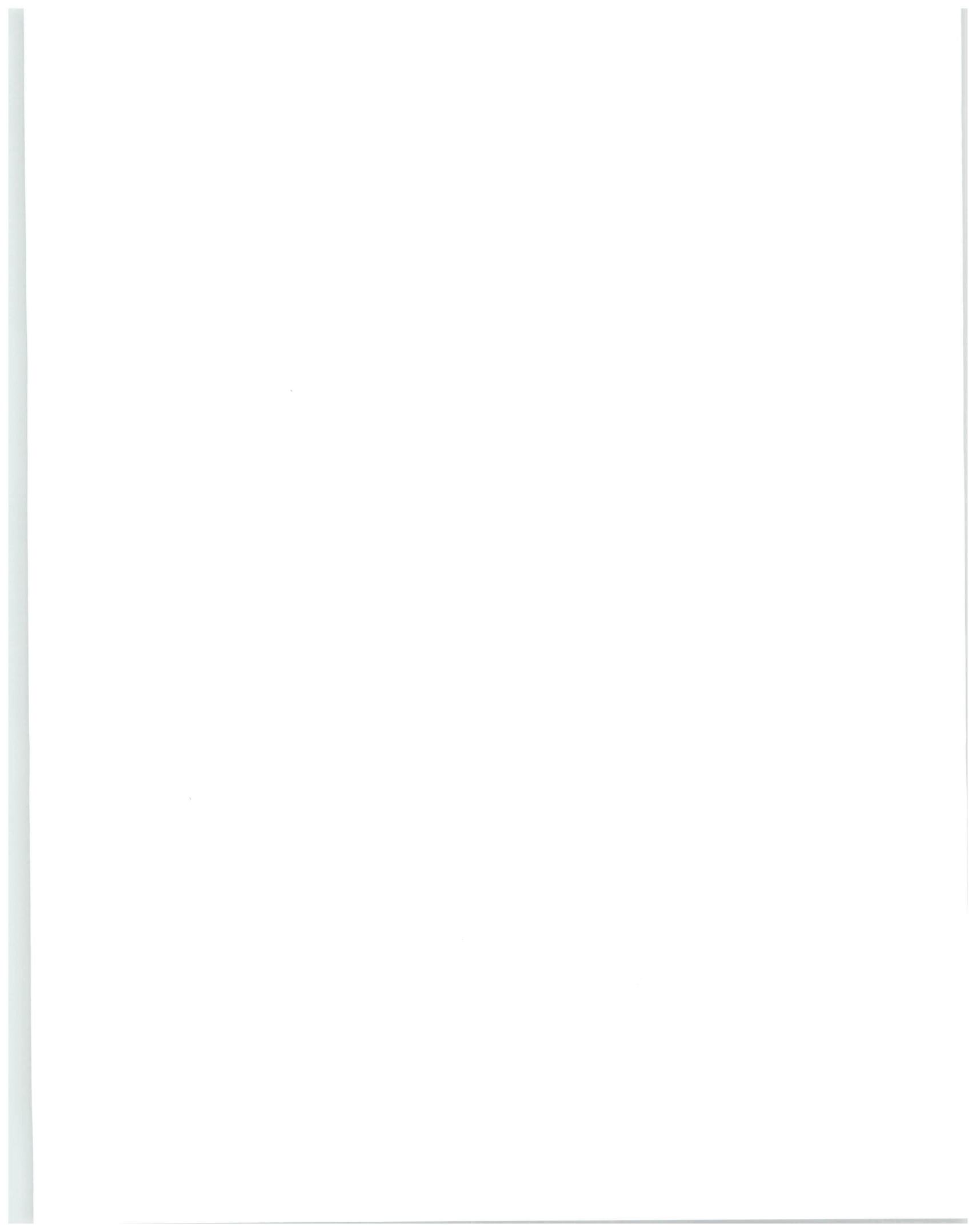
13 h 00

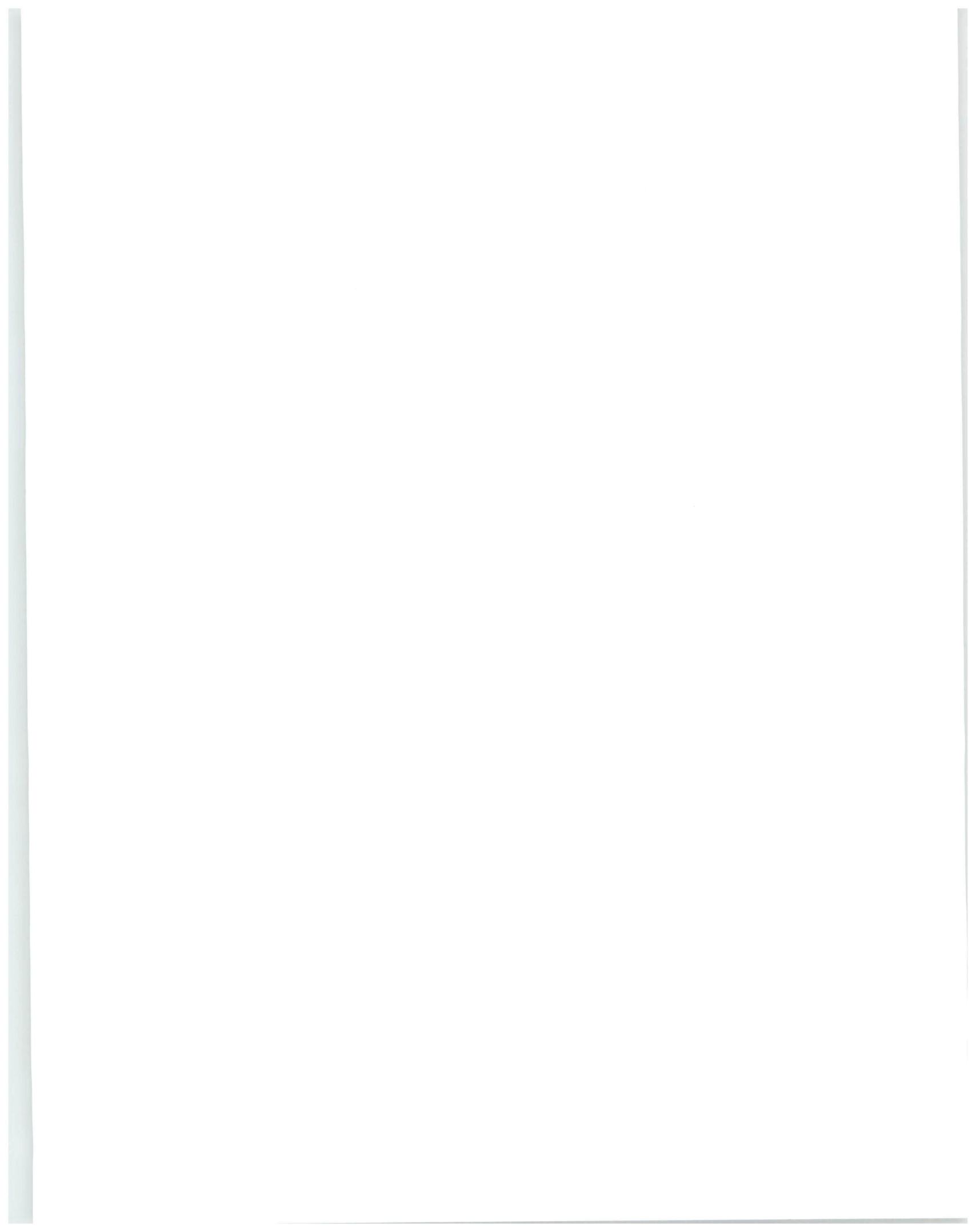
SUSPENSION

15 h 00

REGROUPEMENT PROVINCIAL DES MAISONS D'HÉBERGEMENT ET
DE TRANSITION POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

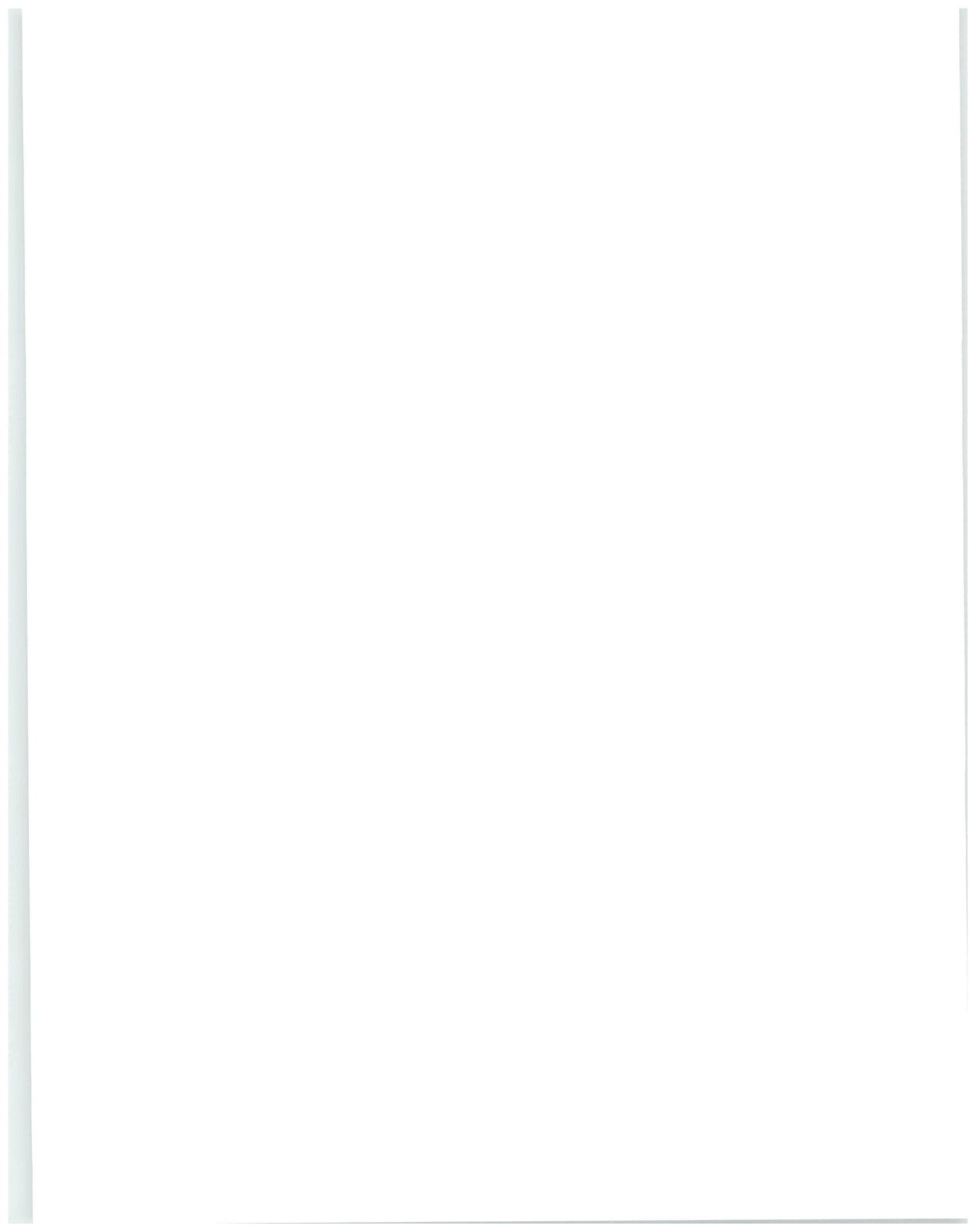
Représenté par : Mme Louise Riendeau, conseillère





ANNEXE II

Liste des organismes qui ont été entendus



Liste des organismes qui ont été entendus

Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD)

Association québécoise plaidoyer-victimes

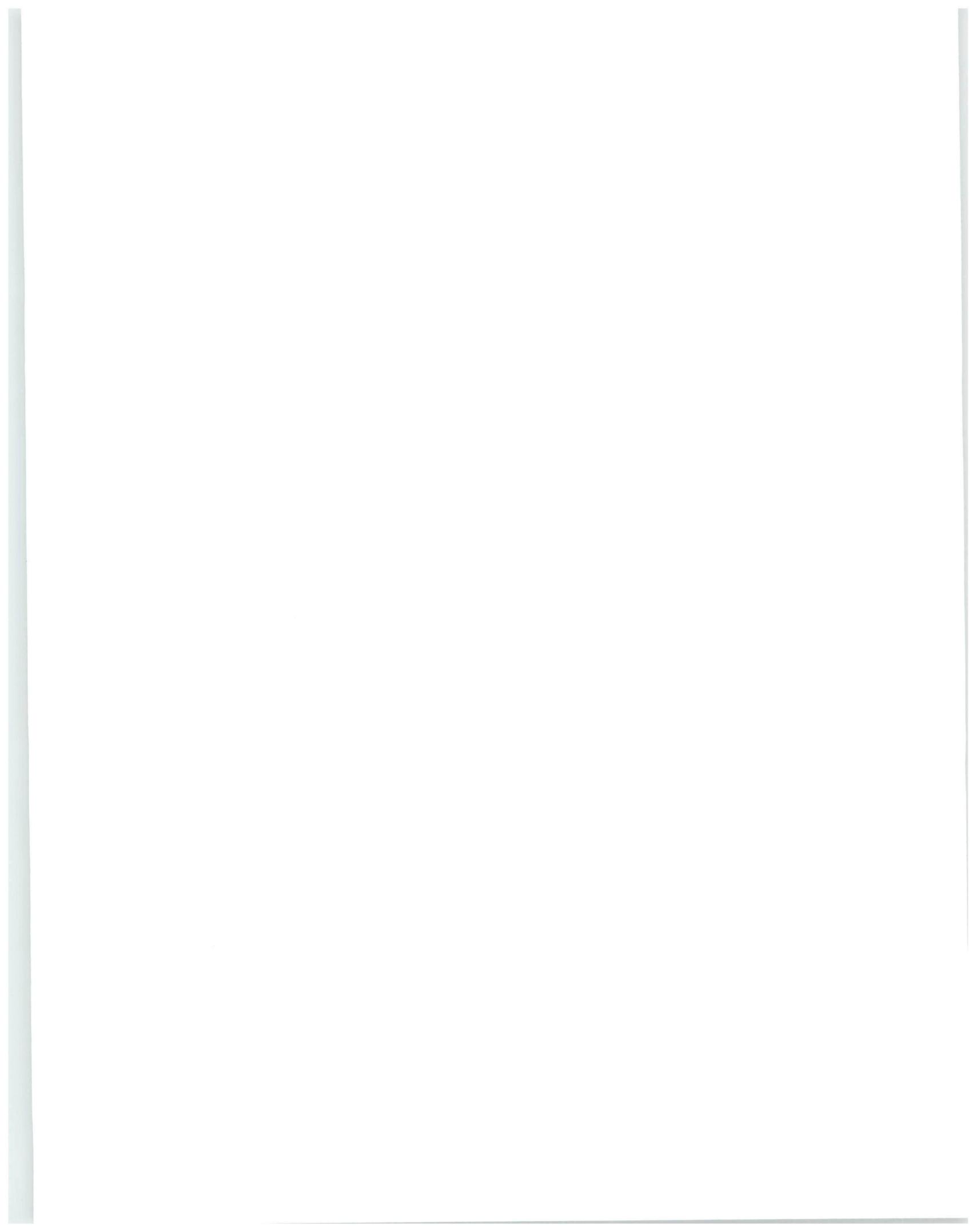
Barreau du Québec

Regroupement des innocentes victimes du crime organisé

Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale

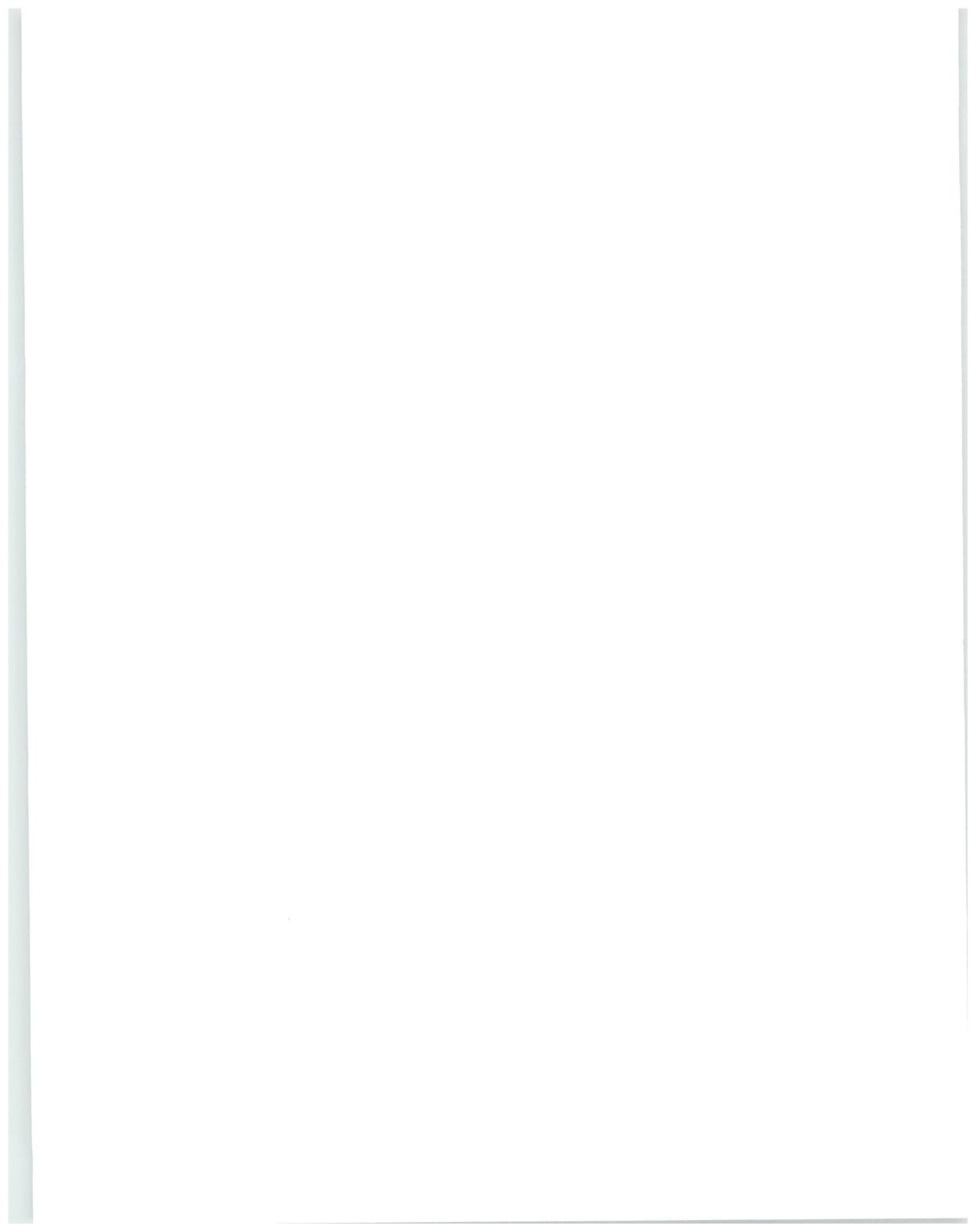
Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS)

Réseau des centres des victimes d'actes criminels (CAVAC)



ANNEXE III

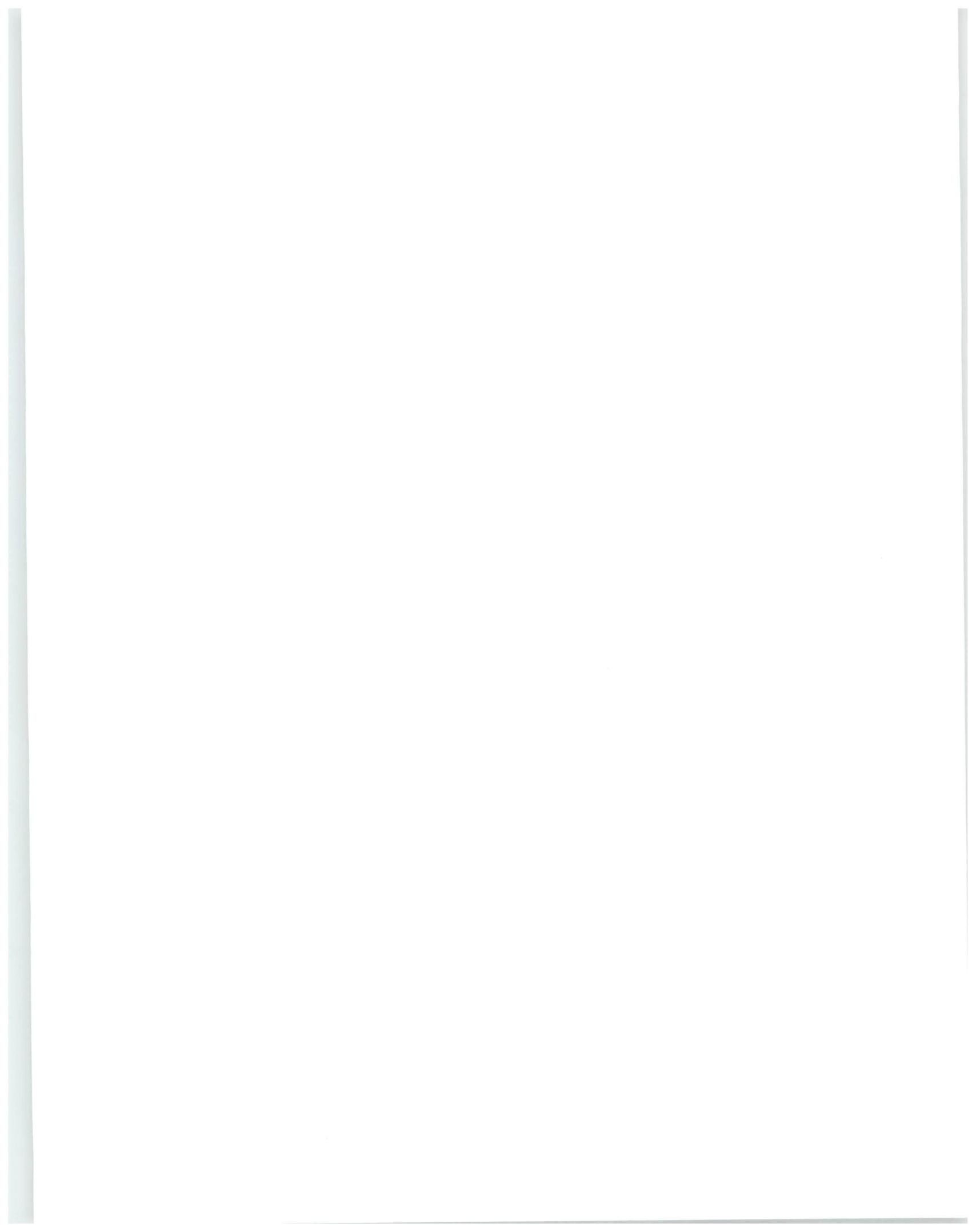
Organisme qui n'a pas été entendu



Liste des mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

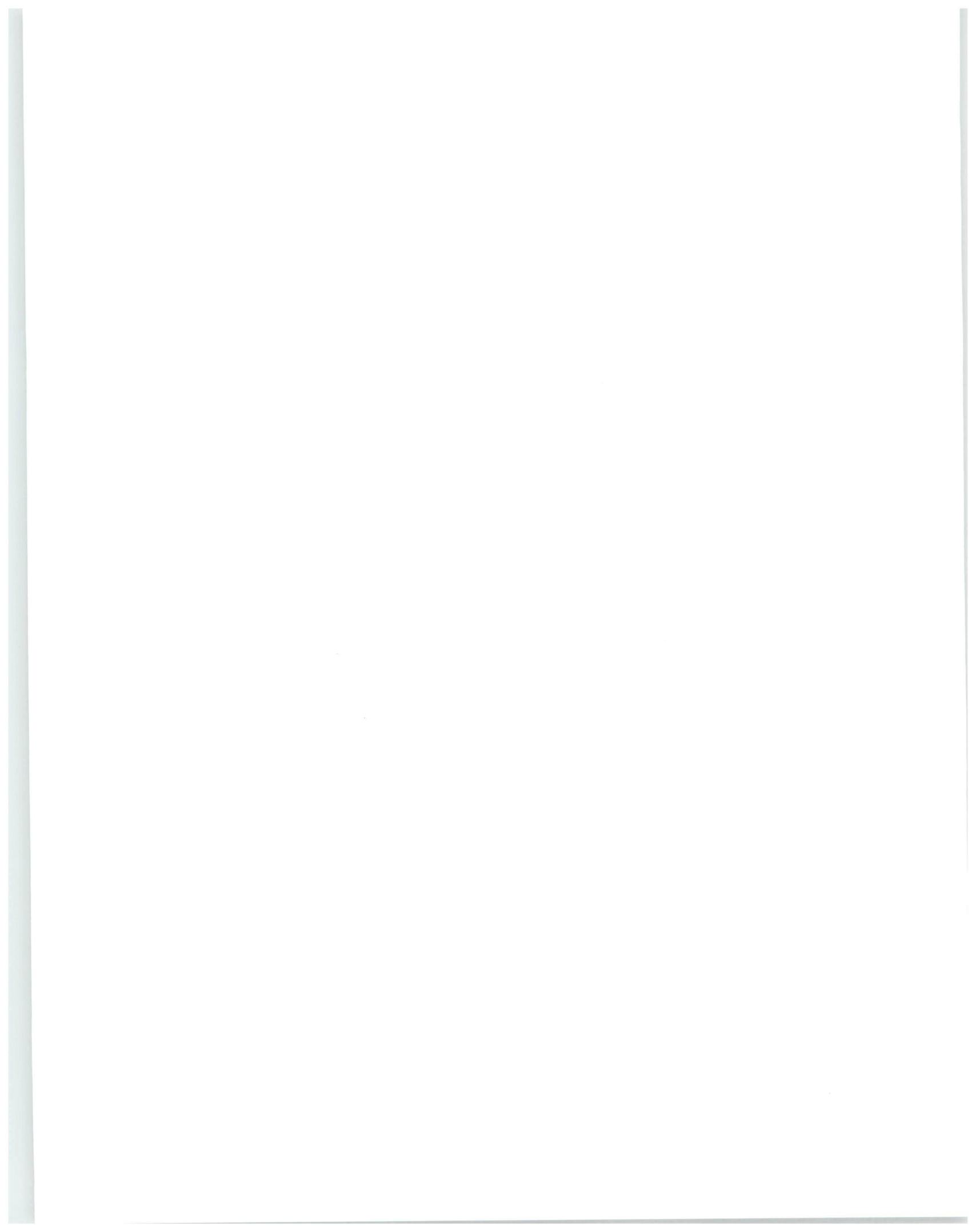
Protecteur du citoyen

1M



ANNEXE IV

Liste des documents déposés



Liste des documents déposés

M. Benoît Baril. [Lettre]. Datée du 14 octobre 2004. 1 page. Déposé le 14 juin 2006. CI-51

